JOUE LES TOURS/ SAINT PIERRE DES CORPS le

  à Monsieur l’Inspecteur d’Académie d’Indre et Loire

 à Monsieur l’ Inspecteur de l’Éducation Nationale

 de la circonscription de JOUE LES TOURS/ SAINT PIERRE DES CORPS

Objet : 3ème partie de la prime REP +

Monsieur l’Inspecteur d’Académie
Monsieur l’Inspecteur de l’Education Nationale,

Notre interpellation porte sur la 3ème partie de la prime REP + dont le versement doit intervenir en février prochain. Il est prévu que le montant de cette prime soit attribué de manière inégale aux équipes selon différents critères.

Alors que le ministère dit vouloir développer et renforcer les collectifs de travail, il va ainsi créer une mise en concurrence entre les écoles, entre les collèges et même entre les Inspecteurs de l’Education Nationale !

Cette répartition imposée des montants de cette 3ème partie de la prime REP +ne fera que créer des injustices, des incompréhensions et des rancœurs qui ne pourront que nuire sérieusement à l’exercice quotidien du métier.

Nous ne pouvons croire qu’il s’agit de l’objectif poursuivi et vous demandons solennellement de tout mettre en œuvre à votre niveau d’intervention pour que cette 3ème partie de la prime REP + soit, comme les précédentes, accordée de manière égale à tous les personnels concernés.

Veuillez recevoir, Madame l’Inspectrice d’Académie, Monsieur l’Inspecteur de l’Education Nationale,

nos salutations respectueuses.

Le Conseil des maîtres

*Copie à la FSU-SNUipp37* *snu37@snuipp.fr* *0247618291*